

Depuis le 01 janvier 2021, les données de santé doivent être réferenciées, échangées et partagées EN UTILISANT L'IDENTITÉ INS OU IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ !



LES TRAVAUX SE POURSUIVENT SUR L'IDENTITOVIGILANCE !

Actualités

Nationales

Le RNIV et la version 2 du référentiel INS ont été transmis pour avis à la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) fin décembre. La CNIL a deux mois pour transmettre une réponse. Si l'avis CNIL est favorable, référentiel INS et RNIV devraient être publiés par arrêté ministériel fin février ou début mars 2021.

La DGOS a transmis le 8 janvier 2021 aux ARS une note d'information (N° DGOS/PF2/PF5/2020/202 du 18 novembre 2020). Cette note sera insérée au bulletin officiel, BO santé 2021/1 probablement fin janvier. Cette dernière, que vous avez reçue via la liste de diffusion du GRIVES :

- rend opposable les volets 1 et 2 du RNIV aux établissements hospitaliers,
- abroge l'instruction ministérielle DGOS/MSIOS/2013/281 du 7 juin 2013.

Vous devez donc dès à présent (ou dès que votre système d'information vous le permettra) appliquer le RNIV.

Pour le secteur médico-social

Un groupe de travail impliquant l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP), le 3RIV, la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) est mis en place pour accompagner les établissements et services médico-sociaux en identitovigilance.

L'objectif est de leur proposer (à l'image de ce qui est en cours pour les établissements de santé), une boîte à outils « identitovigilance » pour les aider à structurer cette thématique et à monter en maturité. **La boîte à outils devrait être disponible en fin d'année 2021.**

Du réseau 3RIV

Le Réseau des référents régionaux en IdentitoVigilance (3RIV) poursuit ses travaux. De nouvelles fiches pratiques sont déjà disponibles. Vous trouverez un listing de ces fiches dans l'espace collaboratif GRIVES de l'Agora Social Club. Chaque titre de fiche est sous forme de lien hypertexte qui vous permet de la télécharger à partir de l'espace collaboratif du 3RIV. Nous vous informerons lors de la parution de nouvelles versions.

Les fiches déjà disponibles !

COM 01	→ Communiquer sur l'identitovigilance et l'identité INS dans le secteur sanitaire : identitovigilance primaire
COM 02	→ Communiquer sur l'identitovigilance et l'identité INS dans le secteur sanitaire : identitovigilance secondaire
COM 03	→ Communiquer sur l'identitovigilance et l'identité INS dans les services informatiques des structures de santé
COM 04	→ Communiquer sur l'identitovigilance et l'identité INS dans le secteur médico-social
COM 05	→ Communiquer sur l'identitovigilance et l'identité INS dans le secteur libéral
COM 06	→ Communiquer sur l'identitovigilance et l'identité INS auprès des usagers du système de santé
FAQ 01	→ Questions relatives à la gestion de l'identité nationale de santé (INS)
FAQ 02	→ Questions relatives à l'application des bonnes pratiques d'identification numérique
FIP 01	→ Recueil de l'identité des étrangers
FIP 02	→ Difficultés de recueil des traits d'identité sur certains documents français
FIP 03	→ Gestion de la confidentialité et de l'anonymat
FIP 04	→ Recommandations de bonnes pratiques pour la gestion des identités lors d'un accouchement dans le secret
FIP 05	→ Conduite à tenir lorsqu'on suspecte l'utilisation d'une identité frauduleuse
FIP 06	→ Gestion des copies de pièces d'identité dans le système d'information
FIP 07	→ Conduite à tenir lors de la mise en évidence d'une discordance entre les identités numérique et physique de l'utilisateur
FIP 08	→ Conduite à tenir lors d'une absence de justification d'identité de l'utilisateur
FIP 09	→ Information des usagers sur l'identité INS
MEM 01	→ Signalement et gestion des événements indésirables relatifs à l'identification des usagers
MEM 02	→ Recommandations de bonne pratique pour l'identification des victimes en situation sanitaire exceptionnelle
MEM 03	→ Changement des traits d'état civil (traits stricts)

Nous vous invitons à prendre connaissance en particulier de la fiche pratique → [Gestion des copies de pièces d'identité dans le système d'information.](#)

du GRIVES

Pour vous accompagner, le GRIVES poursuit la révision des livrables. En janvier 2021, les cartes d'identités GRIVES des indicateurs ont été revues un nouveau document contenant toutes les cartes d'identités vous sera prochainement proposé sur [l'espace Agora Social Club.](#)

Liste des cartes d'identités des indicateurs GRIVES :

- Taux de doublons de flux
- Taux de collisions/dépistés
- Rapport fusion/doublons
- Nombre d'usurpations d'identité détectées
- Taux d'évènements indésirables porteurs de risque relatifs à l'identification primaire des patients rapporté au nombre de passages
- Taux d'évènements indésirables relatifs à l'identification primaire des patients
- Taux d'évènements indésirables graves relatifs à l'identification primaire des patients
- Taux d'évènements indésirables porteurs de risque relatifs à l'identification secondaire des patients
- Taux d'évènements indésirables relatifs à l'identification secondaire des patients
- Taux d'évènements indésirables graves relatifs à l'identification secondaire des patients
- Formation du personnel détail des catégories professionnelles
- Formation du personnel (personnel en charge de l'identification primaire vs personnel en charge de l'identification secondaire)
- Taux de documents identifiés dans le dossier de l'utilisateur

De nouveaux indicateurs portant sur l'identité INS vous sont également proposés :

- Taux d'identités numériques au statut identité qualifiée (file active)
- Taux d'identités numériques au statut identité validée (file active)
- Taux d'identités numériques au statut identité récupérée (file active)
- Taux d'identité numériques INS (file active)
- Taux d'identités numériques possédant un même matricule INS et des traits d'identités différents
- Part des doublons d'identités INS dans les doublons de flux
- Doublons de flux d'identités INS
- Taux de documents produits référencés avec l'identité INS.

Une réflexion est en cours au niveau national sur l'obligation de suivre les indicateurs soulignés.

CERTIFICATION V2020 IDENTITOVIGILANCE

Le GRIVES a organisé le 17/12/2020 un webinaire certification et identitovigilance Ce webinaire a été très apprécié par les 129 participants (taux de satisfaction de 96%). Le public s'est montré très intéressé et les échanges ont été nombreux. Vous pouvez retrouver le replay de ce webinaire en cliquant sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=fp1hjtLaiGM>

Compte tenu du grand succès remporté, le GRIVES vous proposera en 2021, d'autres webinaires GRIVES portant sur cette thématique (fin mars et courant juin).

Les méthodes d'investigation de la nouvelle certification

LE PATIENT TRACEUR

La méthode du patient traceur permet d'apprécier le développement de l'engagement du patient, tant pour lui permettre de devenir partenaire de sa propre prise en charge mais aussi que les patients puissent collectivement être partenaires de l'établissement dans l'amélioration de ses pratiques. Elle permet de recueillir pour un patient, après l'obtention de son consentement, son expérience et/ou celle de ses proches. C'est pourquoi le patient retenu doit être le plus proche de la sortie afin que l'expression de son vécu soit la plus large possible. L'entretien avec l'équipe permet d'analyser la prise en charge globale du patient, de son entrée à l'hôpital jusqu'au moment de l'entretien. Si le patient a traversé plusieurs unités, il est important d'évaluer, avec l'équipe rencontrée et prenant en charge le patient au moment de l'entretien, la qualité de la prise en charge au niveau des interfaces et la collaboration entre les professionnels et entre les différents services.

LA GRILLE D'OBSERVATION

Réalisée en parallèle d'un parcours traceur, elle permet de recueillir les éléments observés sur le terrain et de juger de leur conformité par rapport aux bonnes pratiques. Vous pouvez retrouver la grille d'observation proposée par le GRIVES (et qui contient des éléments relatifs à l'identité INS) sur l'espace collaboratif GRIVES de l'Agora Social Club.

L'AUDIT SYSTÈME

L'audit système est une méthode d'investigation « top down » . Il s'agit d'évaluer un processus pour s'assurer de sa maîtrise et de sa capacité à atteindre les objectifs. Après la consultation des éléments constituant le processus, la rencontre avec la gouvernance, les EV rencontrent les professionnels sur le terrain et peuvent rencontrer les représentants d'usagers pour s'assurer que l'organisation décrite correspond à la réalité du terrain. Vous pouvez vous appuyer sur la grille d'audit de processus proposée par le GRIVES (qui sera actualisée cette année) pour étudier les éléments constituant votre processus identitovigilance !

LE PARCOURS TRACEUR

Une nouvelle méthode traceur centrée sur les parcours patients qui permet l'évaluation :

- de la continuité et de la coordination de la prise en charge des patients ;
- du travail en équipe ;
- de la culture qualité et sécurité au cours d'un parcours.

Le choix des parcours traceur est réalisé avec la HAS pendant la visite en privilégiant des parcours complexes (entrée par les urgences, passage au bloc opératoire, séjour en chirurgie et soins de suite et rééducation par exemple) et des populations spécifiques (personnes âgées/handicapées/démunies, enfants...).

A noter que dans cette méthode, l'expert visiteur (EV) ne rencontre jamais les patients.

L'EV s'appuie sur plusieurs dossiers de patients sortis de l'établissement ayant suivi le parcours identifié. Puis, il réunit et s'entretient avec les équipes des différents services qui ont pris en charge les patients concernés.

Enfin, l'EV réalise, accompagné par un professionnel de l'établissement, le parcours physique du patient et questionne les différents professionnels sur leurs pratiques.

Cette méthode est double car elle permet également le recueil d'observations des pratiques tout au long de cet audit parcours traceur.

En matière d'identitovigilance, l'EV va pouvoir vérifier la traçabilité des vérifications de l'identité dans les dossiers des patients sélectionnés, questionner les agents des admissions, les pratiques infirmières lors de l'administration médicamenteuse, les pratiques d'identitovigilance des brancardiers, la conformité de l'utilisation de la check-list au bloc opératoire, l'identification des pièces du dossier...

Si les méthodes du traceur rapprochent la démarche de certification de la pratique des soins sur le terrain, favorisent l'adhésion et les témoignages des professionnels, c'est aussi un excellent outil pédagogique à mobiliser auprès de nos équipes pour renforcer les bonnes pratiques notamment en identitovigilance.

LE TRACEUR CIBLÉ

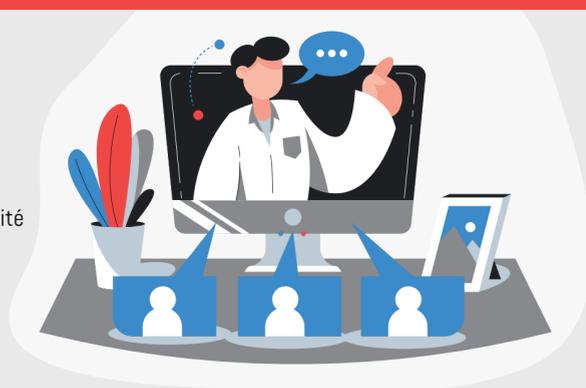
La méthode du traceur ciblé consiste à investiguer sur le terrain et à évaluer la mise en œuvre réelle d'un processus et s'assurer de sa maîtrise et de sa capacité à atteindre les objectifs. Le traceur ciblé est conduit en partant du terrain et suit un même et un seul fil conducteur tout au long de l'évaluation. Si le fil conducteur du traceur est un « objet » ou un « service » : il s'agit d'un traceur ciblé. Si le fil conducteur du traceur est la prise en charge du patient : il s'agit alors d'un patient traceur. Les traceurs ciblés se différencient des audits système du fait que l'évaluation démarre par l'évaluation de la mise en œuvre sur le terrain vers la compréhension de l'organisation.

L'EV investit sur le terrain et évalue la mise en œuvre réelle d'un processus, sa maîtrise, sa capacité à atteindre ses objectifs.

Les WEBINAIRES

Au cours de l'année 2020, 20 webinaires de présentation de l'identité INS et du RNIV ont été organisés :

- 6 pour les établissements de santé
- 6 pour les professionnels de santé libéraux
- 8 pour les professionnels de la coordination



Nous sommes fiers de constater que les webinaires proposés correspondent à vos attentes !

Avec en moyenne, un taux de participation de 62%, vous êtes 98% à vous dire satisfaits ou très satisfaits de nos webinaires !

Nombre de participants	615
Nombre d'établissements du secteur sanitaire	190
Nombre d'établissements du secteur médico-social	39
Nombre de libéraux et PTA	13
Nombre de laboratoires	16

En 2021, l'offre de webinaires s'enrichit ! Le GRIVES proposera des formations à l'identification primaire et secondaire plus particulièrement destinées aux professionnels du secteur médico-social. Les professionnels du secteur sanitaires peuvent s'inscrire également s'ils le souhaitent.

Les webinaires déjà planifiés pour le début de l'année

WEBINAIRE INS RNIV ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ	16/03/2021 de 14h à 16h	S'inscrire
WEBINAIRE INS RNIV ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX,	09/02/2021 de 14h à 15h30	S'inscrire
WEBINAIRE REPRÉSENTANTS USAGERS	26/02/2021 de 10h à 11h	S'inscrire
FORMATION IDENTITOVIGILANCE PRIMAIRE PREMIER NIVEAU (MÉDICO SOCIAL)	25/02/2021 de 10h à 12h	S'inscrire
FORMATION IDENTITOVIGILANCE SECONDAIRE PREMIER NIVEAU (MÉDICO SOCIAL)	13/04/2021 de 10h à 11h	S'inscrire

Si vous avez des besoins et que vous souhaitez y inscrire des personnels, envoyer un mail à grives@ies-sud.fr.

Vous trouverez le calendrier et les actualités mis à jour dans l'espace **Agora Social Club**. Vous pouvez également participer à un webinaire organisé par l'Agence du numérique en santé (<https://esante.gouv.fr/ans/webinaires>) ;

À votre demande nous allons également organiser des réunions de travail et d'échanges sur des thématiques particulières (identification du patient inconscient incapable de décliner son identité, moyens d'identification (bracelet, photographies, autres...).

AUDITS GRIVES

Les résultats des audits réalisés en 2020 pourront être rendus jusqu'au 28/02/2021.

Pour les audits 2021, voici le nouveau fonctionnement :

Nous n'allons plus utiliser les liens Lime Survey pour le rendu des résultats. Vous trouverez sur l'espace collaboratif GRIVES de l'Agora Social Club des fichiers Excel formatés qui vous permettront de saisir vos résultats et de nous les transmettre.

Comment faire ?

- 1 - Se connecter à la plateforme **Agora Social Club**.
- 2 - Aller dans l'espace collaboratif « GRIVES »
- 3 - Cliquer sur l'onglet « Documents »
- 4 - Cliquer sur la catégorie « Audit Grilles de saisie des résultats »
- 5 - Télécharger les fichiers de saisie des audits que vous avez réalisés
 - 4 Audits complets
 - . Exhaustivité du port du bracelet d'identification
 - . Identification du patient lors d'un transport interne
 - . Evaluation de l'identification du patient lors d'un prélèvement biologique
 - . Identification du patient en imagerie médicale
 - 4 Audits flash
 - . Identification du patient lors d'un transport interne
 - . Evaluation de l'identification du patient lors d'un prélèvement biologique
 - . Evaluation de l'identification des préparations injectables
 - . Recueil de l'identité au bureau des entrées
- 6 - Saisir vos résultats
- 7 - Renvoyer le fichier Excel à l'adresse moliver@ies-sud.fr et siberto@ies-sud.fr.

ACCOMPAGNEMENTS INS

Depuis le 1er Janvier 2021, les professionnels de santé et du médico-social doivent utiliser l'identité INS et se mettre en conformité avec le référentiel national d'identitovigilance (RNIV).

Pour information, 19 établissements sont actuellement accompagnés par le GRIVES.

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement, merci de nous en faire la demande à l'adresse suivante : grives@ies-sud.fr

Voici la méthodologie d'accompagnement proposée :

- Réunion de cadrage.
- Mise à disposition de l'établissement d'un questionnaire d'autoévaluation (à télécharger sur le site de l'ANS).
- Remplissage du questionnaire par l'établissement (aide apportée si nécessaire).
- Étude de l'organisation de l'établissement sur les documents preuves.
- Réalisation d'une visite d'audit et de conseil : Identification des pratiques à modifier ; réflexions proposées pour une meilleure organisation (points forts/ points faibles des différentes organisations possibles) en fonction des particularités de l'établissement.
- Définition d'un plan d'action avec l'établissement, découlant du remplissage du questionnaire d'autoévaluation et de la visite d'audit.

Bilan 2020



20
sessions de formations GRIVES
en identification primaire



8
fichiers d'audit formatés et disponibles
sur l'espace collaboratif GRIVES



4
Newsletters GRIVES



19
accompagnements GRIVES



1
journée GRIVES (organisée virtuellement, compte
tenu de la situation sanitaire)



62%
de taux de participation
aux webinaires GRIVES



98%
de taux de satisfaction suite
aux webinaires GRIVES



Photo : Dr Isabelle Granier

Nouveau pilote GRIVES

Le GRIVES est heureux de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau pilote, le Dr GRANIER Isabelle dont voici la présentation :

« Médecin anesthésiste réanimateur au centre intercommunal de Toulon La Seyne depuis 1999, je suis correspondante en hémovigilance et sécurité transfusionnelle depuis 2013, et référente en identitovigilance depuis 2020.

En raison de mon parcours hospitalier, je suis particulièrement impliquée dans les différentes étapes de l'identitovigilance.

Je pense qu'il est important de sensibiliser l'ensemble des professionnels sur les problèmes d'identification liés aux patients, et d'améliorer nos pratiques professionnelles. »

PILOTES GRIVES

Dr Manuela Oliver
Coordinatrice du GRIVES
moliver@ies-sud.fr

Mme Laurence Champion
Directrice qualité Centre Antoine Lacassagne - Nice
laurence.champion@nice.unicancer.fr

Mme Cherifa Nimal
Directrice Qualité Hôpital Européen - Marseille
c.nimal@hopital-europeen.fr

Mme Laetitia Mazzoni
Responsable qualité Centre cardio-thoracique - Monaco
lmazzoni@ccm.mc

Dr Sylvie Teissier
Médecin Coordinateur EHPAD ORPEA - Vitrolles
s.teissier@orpea.net

Dr Isabelle Granier
Coordinateur de la gestion des risques associés aux soins
Centre Hospitalier Intercommunal Toulon La Seyne
isabelle.Granier@ch-toulon.fr

CONTACT
grives@ies-sud.fr